

L'Association Croplife International & Croplife Africa Middle East, en partenariat avec Croplife-Sénégal, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, et la FAO a conduit au Sénégal un programme d'identification et inventaire des pesticides périmés au Sénégal.

Croplife est une association sans but lucratif de grandes firmes multinationales agropharmaceutiques. Il finance dans le monde plusieurs programmes liés à la gestion éthique et responsable des pesticides au cours de leurs cycle de vie, depuis la découverte en laboratoire jusqu'à la gestion du produit périmé, en passant la production, le transport.

Les membres de Croplife International



MONSANTO



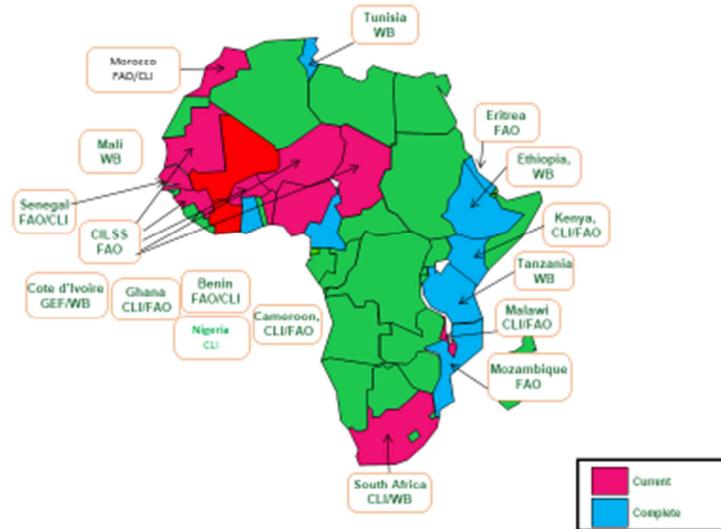
CleanFarm est un programme développé partout dans le monde dont l'objectif est l'élimination des pesticides périmés et des emballages vides dans des conditions appropriées

Revue des programmes de gestion des pesticides obsolètes de CropLife International en Afrique :

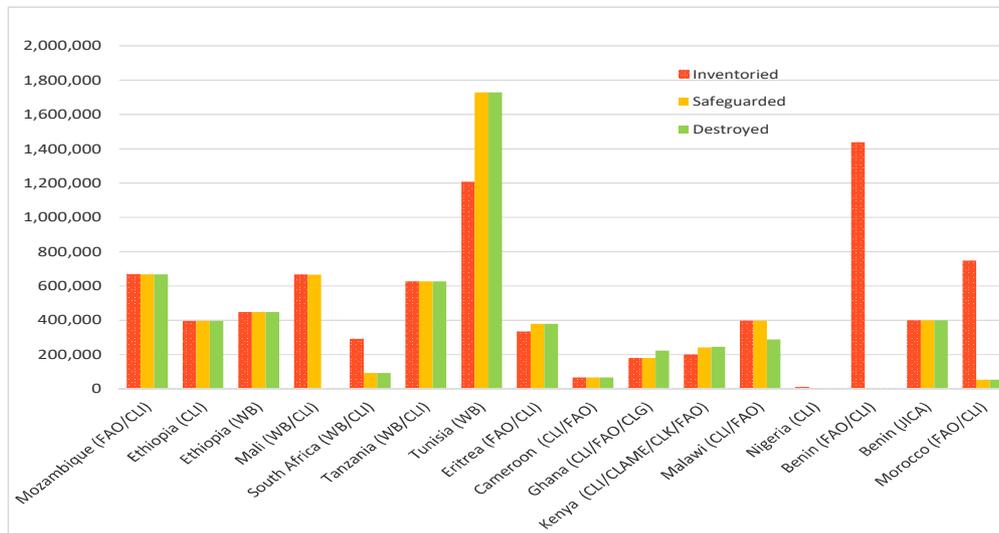
- 2003 Africa Stockpiles Programme (ASP) In 2003 CropLife international en partenariat avec l'ONU, Quelques ONG et associations nationales a conduit le programme Africa Stockpiles (ASP) : ce programme a permis l'inventaire la mise à disposition d'experts pour assister à la sécurisation et l'élimination
- 2013, CropLife International a poursuivi le financement des opérations d'élimination des pesticides obsolètes avec les donateurs

- Parmi les dernières actions en date, la campagne de déclaration de stocks obsolètes du secteur privé, représentant en moyenne plus de 50% des stocks nationaux en complément de l'identification et inventaire dans les secteurs publics et parapublics.

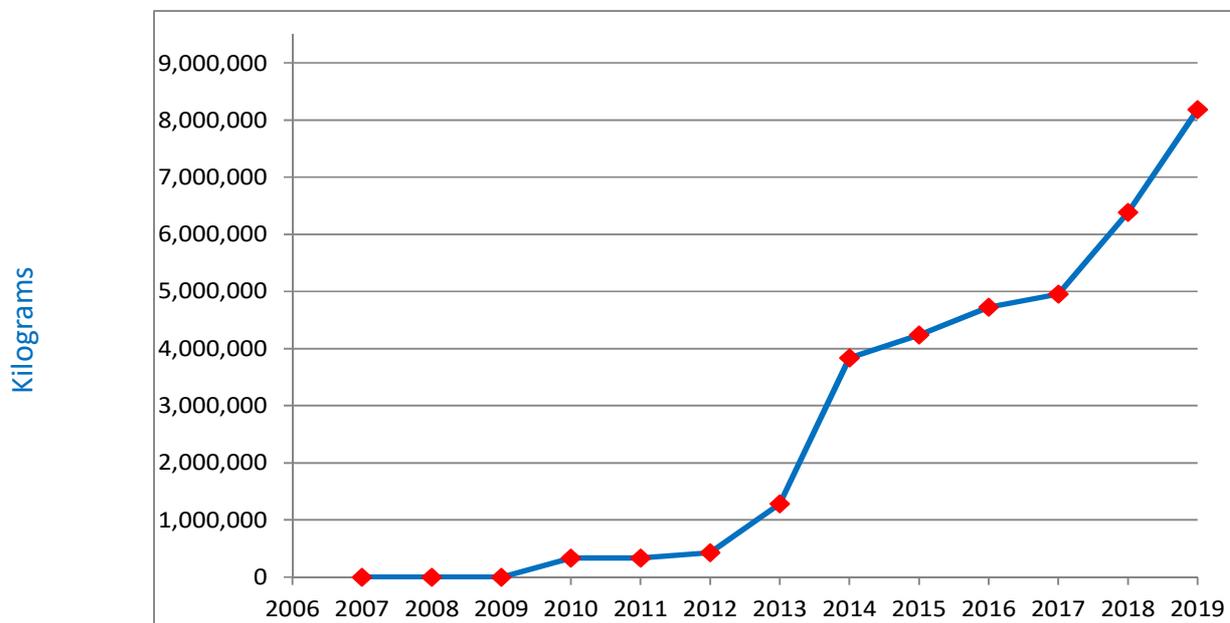
### Obsolete pesticide projects in Africa 2003 to September 2018



### Evolution des inventaires et élimination des stocks obsolètes : Projets ASP P1, et sécurisation FAO/WB de la création à May 2018



### Evolution des quantités détruites de stocks périmés de pesticides ASP/post-ASP à Mai 2018



CleanFarms Sénégal 2017 : Une mission de sensibilisation, de communication et d'inventaire des stocks de pesticides périmés au Sénégal, a été conduite depuis le 23 septembre 2017 par CropLife Sénégal. Cette mission entre dans le cadre du soutien des programmes de gestion responsable de l'environnement, d'une part, de protection de la santé humaine, animale d'autre part par le projet intitulé « CleanFarms Sénégal » ou Projet de sensibilisation dans sa phase 1. La phase inventaire, suivie de la sécurisation et élimination des stocks de pesticides périmés

Cette activité du programme CleanFARMS Sénégal vient en appui à l'exécution de la composante 1 d'un projet de la FAO intitulée « Élimination des pesticides périmés y compris les polluants organiques persistants et du programme de gestion des pesticides du Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) (GLP/INT/147/GFF) cofinancé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), le Gouvernement du Sénégal, la FAO et CropLife International, et dont la mise en œuvre a débuté en Aout 2016.

Durant la période de déroulement des activités octobre 2017 à septembre 2018, les résultats suivants ont été enregistrés :

- Sensibilisation des détenteurs potentiels : producteurs, distributeur, importateurs d'intrants agricoles, les organisations de producteurs agricoles, les grandes

exploitations, les structures de l'Etat, ... pour une prise de conscience de leur rôle dans la gestion des pesticides, des déchets dangereux générés (emballages vides, pesticides périmés, etc...) en général et dans la mise en œuvre du projet

- L'identification et la localisation des stocks de pesticides périmés sont réalisées : 85 T au total ont été déclarés par ces détenteurs
- Parmi les stocks identifiés figurent les produits :
  - o saisis par la Police phytosanitaire de la DPV constitués de produits interdits (Paraquat ; Furadan etc...), non homologués, non étiquetés...
  - o Des matières actives interdites ou de date de péremption dépassée
  - o Produits périmés suite décalage entre matière active et faciès parasitaire
- Le programme de sécurisation en partenariat avec la FAO est élaboré et approuvé par toutes les parties prenantes ;
- L'expression des besoins de sécurisation des pesticides périmés recensés au Sénégal a été identifiée.
- Une contribution volontaire de CropLife Internationale en étroite collaboration avec la FAO sera effective dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase de sécurisation des pesticides périmés inventories.

### 1.3 Objectifs spécifiques phase 2 : Inventaire

- Procéder a une évaluation par site des risques que posent les stocks sur la base des informations existantes dans l'inventaire du « Système de gestion des stocks de pesticides » (Pesticide Stock Management System ou PSMS) de la FAO, ou sur tout autre donnée d'inventaire à disposition ;
- Préparer une mise à jour de l'inventaire national des pesticides périmés incluant les données du PSMS de la FAO, ainsi d'autres sources disponibles. Le détail de tout stock supplémentaire identifié pendant le programme de sensibilisation et de déclaration, viendra compléter l'inventaire national mis à jour, des pesticides obsolètes du Direction de l'Environnement et des Etablissement Classes et du projet GEF ;
- Procéder à une visualisation d'une « situation des risques » que posent les stocks de pesticides périmés au Sénégal. La méthodologie d'évaluation des risques s'appuiera sur les outils développés pour le Programme africain relatif aux stocks de pesticides (AfricaStockpiles Programme ou ASP), et en particulier sur la boîte à outils de gestion

de l'environnement (Environmental Management Tool Kit ou EMTK) ainsi que sur le PSMS.

- Identifier l'expression des besoins de sécurisation mis en évidence par la situation des risques décrite ci-dessus pour tous les pesticides périmés recensés au Sénégal ;
- Sur la base d'un plan de sécurisation luttant contre les risques visualisés, faire des recommandations d'actions qui incluront des options d'atténuation des risques liés aux déchets associés et aux sites contaminés par les pesticides pour les communautés et l'environnement. Toutefois, ces déchets associés (tels que définis à l'annexe 2) et la réhabilitation des sites contaminés et la prise en charge des emballages vides ne relèveront pas du cadre de ce Projet en cours ;
- Partager les rapports périodiques d'avancement et le rapport de l'étape 1 avec le Gouvernement du Sénégal et toute partie prenante pertinente.